

TERRE NOURRICIERE **de Robert Levesque**

Quelques extraits

21 chaque fois qu'un sol est détruit le potentiel de vie humain sur la planète est diminué.

27 Toute action qui vise à diminuer les surfaces vouées à la biodiversité est à proscrire ; il n'est guère envisageable de diminuer les surfaces consacrées à la biodiversité au profit d'une agriculture non écologique.

48 A l'échelle de quelques générations, la ressource sol doit être considérée comme une ressource non renouvelable.

49 Nous sommes arrivés aux limites à ne pas dépasser.
Nos modes de gestion des sols sont à revoir fondamentalement.

68 Tout m² d'espace naturel a une fonction de réserve d'eau et de carbone, d'accueil de biodiversité et de production de biomasse. Il est donc porteur de projet pour les générations futures.

141 Les espaces naturels ne doivent plus et ne peuvent plus jouer le rôle de réservoir naturel de l'extension urbaine.

142 Les contraintes étant fortes, l'imagination va être sollicitée et nous pourrions connaître un renouvellement urbain apte à nous surprendre très agréablement. La reconquête de la qualité de la vie à l'intérieur de la ville, en y introduisant la nature, est au programme.

152 Vu l'urgence et les besoins, il convient... de préserver l'ensemble des espaces non urbanisés actuellement, y compris les espaces "voués" à l'urbanisation future qui peuvent se révéler être d'excellentes terres agricoles.

153 Considérer qu'une telle politique serait impossible à mettre en place revient à considérer impossible de relever les défis de ce début de XXI^e siècle.

58 Avec l'augmentation de la température.... très vite, la matière organique des sols et de la végétation diminuera pour renforcer la quantité de carbone dans l'atmosphère sans que l'homme n'y puisse plus rien.

59 Il faut donc tout faire pour éviter l'emballement qui n'est sans doute pas très éloigné.

65 les Européens doivent diviser leurs émissions non par 2 mais par 4 aujourd'hui et par 5 à 6 à l'horizon 2050.

34 Même si nous pouvons dans certains cas reconnaître des avantages au marché pour permettre une meilleure allocation des ressources, il est patent que le marché ne permet pas de gérer une ressource non renouvelable pour les générations futures.

136 L'important est une rémunération globale équitable pour le travail de production de l'alimentation et de maintenance ou d'amélioration des ressources naturelles.

161 [La valeur de la terre :] Il n'y a aucun besoin de donner une valeur économique à des éléments qui n'ont pas été produits par l'homme.

166 Il ne faut surtout pas instaurer des rentes de situation de détenteurs de "capital financier naturel".

74-75 La nouvelle agriculture devra être écologiquement intensive...

132 En Ukraine... la valeur ajoutée à l'hectare est bien supérieure sur les lopins de moins d'un hectare que sur les exploitations de grande culture de plusieurs milliers d'hectares.

127 La loi oblige tout propriétaire à gérer son fond en bon père de famille. En fait, le propriétaire foncier ne détient pas l'abusus sur un sol. Il n'a pas le droit de le détruire ni de le dégrader... La propriété foncière est un droit d'usage. Ce droit... n'autorise pas à vendre le matériau "terre" qui constitue le sol...

148 La meilleure protection et la seule satisfaisante reste bien sûr la non extension des zones urbaines. Elle est à rechercher dans la politique urbaine, la politiques de recyclage des sols imperméabilisés.

149 Il est plus que fréquent que les espaces agricoles laissés à l'abandon, à la friche, soient considérés comme ayant "naturellement une vocation urbaine" ! Cette perception s'avère une catastrophe.

L'absence d'un usage agricole ne peut pas être un motif justifiant l'urbanisation.

150 Nous ne pouvons nous dispenser de cette préservation sauf à accepter un suicide collectif.

151 Serait-il donc plus difficile d'améliorer l'organisation de la ville, de promouvoir de nouvelles formes architecturales, de loger 10% de plus de personnes sur le même espace urbain que d'arriver à développer les nouvelles technologies..., à aller sur la lune ?

101 Il faut également réguler les marchés agricoles, organiser des zones de marchés régionaux.. ces politiques doivent se construire avec les populations locales.

Transition

102 Le problème posé et de réussir la transition sur un laps de temps plus ou moins

long selon les sujets : sur le réchauffement climatique, il faut quelques années, sur les phosphates quelques dizaines d'années.

Aujourd'hui, les SCOT sont définis de telle sorte que, dans la plupart des cas, ils donnent des indications mais ne s'imposent pas suffisamment aux documents communaux pour préserver les espaces naturels , notamment les terres agricoles sur le long terme... La protection des espaces naturels, notamment agricoles, ne pourra être effective que lorsque des **règles de protection** s'imposeront aux documents d'urbanisme, quand la société **prendra conscience qu'un espace naturel est plus important pour l'humanité qu'un espace imperméabilisé.**

173 L'équité serait que chacun ne dépasse pas ses "droits de tirage" sur la nature. Seule la mise en œuvre de l'équité permettra de faire accepter la baisse de la pression sur les ressources naturelles.

Sélection proposée par Anne Charrière, Seine Vivante août 2011